



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du **26 mai 2026**

ORDRE DU JOUR

1. Nominations réglementaires

* * * * *

A l'issue de la cérémonie d'assermentation des membres du Conseil Général présidée par Madame la Préfète, la séance d'installation des commissions permanentes et thématiques est ouverte à 21h00 sous la présidence de YANN PERRET.

Le président souhaite la bienvenue aux 63 membres du Conseil Général et rappelle que la présente séance a pour objectif de procéder à la constitution des commissions prévues par le règlement du Conseil Général.

1. Nominations réglementaires

YANN PERRET rappelle que, le Président du Conseil, le Vice-Président ainsi que les scrutateurs doivent être réélus chaque année. Selon le règlement, l'élection peut être tacite si le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir.

Vice-Président : FLORENT BAYS se présente.

Décision : Florent Bays est élu tacitement.

Pour les autres postes du bureau, YANN PERRET cite la composition actuelle. LUDOVIC STETTLER, scrutateur suppléant, est absent et ne fait donc pas partie du Conseil.

- GAETAN PERRET, scrutateur
- BRYAN THONNEY, scrutateur
- OLIVIER CHUARD, scrutateur suppléant

Décision : Les 3 membres du bureau du Conseil présents sont élus tacitement pour une année selon la composition proposée.

Scrutateur suppléant : EDDY CHERPILLOD se présente

Décision : Eddy Cherpillod est élu tacitement.

Le Président explique encore que selon l'article 34 du règlement, il faut élire les membres de la Commission de gestion. Celle-ci est composée de 5 membres qui sont désignés pour un an avec rééligibilité. Cette commission est chargée de l'examen des finances communales et du contrôle de la gestion de l'administration.

La composition suivante est proposée aux membres du Conseil :

- GREGOIRE MICHAUD, Président
- JONATHAN DERAY

- CHRISTELLE BARDET
- MARJORIE CLERC
- CHRISTOPHE CHAPPUIS
- ALEXANDRE THONNEY (suppléant)

Décision : La nouvelle composition de la commission de gestion est acceptée tacitement.

YANN PERRET présente de manière succincte les commissions thématiques pour lesquelles les membres sont élus pour la durée de la législature.

La commission de recours en matière fiscale et informatique traite les recours relevant de la fiscalité communale et des domaines informatiques conformément aux dispositions légales applicables.

- LOÏC BARDET
- PATRICIA DUMAS
- BERNARD DRAPEL
- MARC THONNEY (suppléant)

Se présentent.

Décision : La nouvelle composition de la commission de recours en matière fiscale et informatique est acceptée tacitement.

Délégués à l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat ASIJ, se présentent :

- SANDRA HÄHNI
- CECILE ROY

Décision : Sandra Hähni et Cécile Roy sont élues tacitement.

Délégués à l'Association intercommunale Moudon-Oron du centre d'incinération des produits carnés

STEPHANE THONNEY se présente.

Décision : Stéphane Thonney est élu tacitement.

Délégué Association Intercommunale des Eaux du Jorat AIEJ, le Président remercie Yvan Cherpillod pour ces 25 années en tant que délégué pour cette association.

JEAN-PIERRE MEYER se présente.

Décision : Jean-Pierre Meyer est élu tacitement.

Délégué à la Commission de salubrité

MARILYN CHERPILLOD se présente

Décision : Marilyn Cherpillod est élue tacitement.

La Municipalité propose de représenter la Commune auprès du SIEMV, ainsi il n'y aura plus de membre du Conseil délégué.

Décision : la proposition est acceptée sans opposition

Concernant les autres associations et groupements, tels que l'ARAS, l'ORPC, le Groupement forestier et le SDIS, nos Municipaux y sont délégués.

En guise de conclusion, YANN PERRET remercie chacun de la bonne tenue de la séance et rappelle que les Conseillers et Conseillères présents et assermentés entrent en fonction dès le 1^{er} juillet 2026.

Les dates des prochains Conseils sont le 11 juin 2026, pour l'ancienne législature et pour la nouvelle législature le 1^{er} octobre 2026 et le 4 décembre 2026.

La séance se termine à 21h30.

YANN PERRET, Président

FLORIANE GRIN, Secrétaire